

RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

1. Dénomination du médicament vétérinaire

FELIGEN CRP

2. Composition qualitative et quantitative

Lyophilisat (avant lyophilisation) :

Une dose de 1,3 mL contient :

Substance(s) active(s) :

Calicivirus félin vivant atténué, souche F9	$10^{4,6}$ à $10^{6,1}$ DICC ₅₀ (*)
Herpèsvirus félin vivant atténué, souche F2	$10^{5,0}$ à $10^{6,6}$ DICC ₅₀ (*)
Parvovirus félin vivant atténué, souche LR 72	$10^{3,7}$ à $10^{4,5}$ DICC ₅₀ (*)

(*) DICC₅₀ : Dose infectant 50 % des cultures cellulaires.

Solvant :

Eau pour préparations injectables	1,00 mL
---	---------

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

3. Forme pharmaceutique

Lyophilisat et solvant pour suspension injectable.

4.1. Espèces cibles

Chats.

4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles

Chez les chats :

- Immunisation active contre la rhinotrachéite virale du chat, la calicivirose féline et la panleucopénie infectieuse féline.

4.3. Contre-indications

Ne pas utiliser durant la gestation et la lactation.

4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Les anticorps d'origine maternelle, en particulier ceux dirigés contre le virus de la panleucopénie féline, peuvent diminuer la réponse immunitaire à la vaccination.

Vacciner uniquement les animaux en bonne santé.

4.5. Précautions particulières d'emploi

i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal

Il est recommandé d'administrer un traitement antiparasitaire 10 jours au moins avant la vaccination.

ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas d'injection accidentelle du vaccin à l'homme, une consultation médicale est nécessaire.

iii) Autres précautions

Aucune.

4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)

Quelques désordres digestifs post vaccinaux transitoires ont été très fréquemment observés dans les études d'innocuité.

Un léger et transitoire œdème qui disparaît spontanément en 2 jours a été fréquemment observé durant les jours qui suivent la vaccination dans les études d'innocuité.

Quelques signes transitoires post vaccinaux, de résolution spontanée, comme une hyperthermie légère et une léthargie sont fréquemment observés dans les études d'innocuité.

Dans de très rares cas, des réactions d'hypersensibilité (vomissements, diarrhées, dyspnée, œdème allergique) sont signalés dans des rapports spontanés. En cas de réaction allergique ou anaphylactique, un traitement symptomatique approprié doit être administré.

Comme rapporté dans la littérature, l'utilisation d'un vaccin contenant le Feline Calicivirus peut entraîner dans de très rares cas une réaction de syndrome de boiterie fébrile chez les chatons.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit :

- Très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- Fréquent (plus de 1 mais moins de 10 animaux sur 100 animaux traités)
- Peu fréquent (plus de 1 mais moins de 10 animaux sur 1000 animaux traités)
- Rare (plus de 1 mais moins de 10 animaux sur 10000 animaux traités)
- Très rare (moins d'un animal sur 10000 animaux traités, y compris les cas isolés)

4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Ne pas utiliser durant la gestation et la lactation.

4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Les données d'innocuité et d'efficacité démontrent que FELIGEN CRP peut être mélangé et administré avec une dose de RABIGEN.

Aucune information n'est disponible sur l'innocuité et l'efficacité de l'association de ce vaccin avec un autre médicament vétérinaire que celui mentionné ci-dessus. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

4.9. Posologie et voie d'administration

Reconstituer le vaccin en mélangeant le lyophilisat et le solvant.
Agiter doucement et administrer immédiatement.

Administrer une dose de vaccin par voie sous-cutanée selon le schéma vaccinal ci-dessous :

Primo-vaccination :

Une première injection à partir de l'âge de 8/9 semaines.

Une deuxième injection 3 à 4 semaines plus tard.

Les anticorps d'origine maternelle peuvent diminuer la réponse immunitaire à la vaccination. Si la présence de tels anticorps d'origine maternelle est suspectée, une troisième injection vaccinale à partir de l'âge de 15 semaines peut être appropriée.

Rappels :

Annuels avec une dose unique.

4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire

Aucun effet indésirable autre que ceux mentionnés à la rubrique « Effets indésirables (fréquence et gravité) » n'a été constaté après administration d'une surdose de vaccin.

4.11. Temps d'attente

Sans objet.

5. Propriétés immunologiques

Code ATC-vet : QI06AD04

Le vaccin contient des souches vivantes atténuées de l'herpèsvirus félin (souche F2), du calicivirus félin (souche F9) et du parvovirus félin (souche LR 72). Il est destiné à stimuler une immunité active contre la rhinotrachéite virale du chat, la calicivirose féline et la panleucopénie féline.

6.1. Liste des excipients

Chlorure de sodium
Phosphate monopotassique
Phosphate disodique anhydre
Hydroxyde de potassium
Lactose monohydrate
Acide glutamique
Phosphate dipotassique
Gélatine
Eau pour préparations injectables

6.2. Incompatibilités majeures

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires, à l'exception de ceux mentionnés à la rubrique "Interactions médicamenteuses et autres formes d'interaction".

6.3. Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions : utiliser le vaccin immédiatement.

6.4. Précautions particulières de conservation

Conserver et transporter à une température comprise entre +2°C et +8°C, à l'abri de la lumière.

Ne pas congeler.

6.5. Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon verre type I
Bouchon élastomère
Capsule aluminium

6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

VIRBAC
1ERE AVENUE 2065 M L I D
06516 CARROS CEDEX
FRANCE

8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/9097407 0/1980

Boîte de 10 flacons de 1 dose de lyophilisat et de 10 flacons de 1 dose de solvant de 1 mL
Boîte de 50 flacons de 1 dose de lyophilisat et de 50 flacons de 1 dose de solvant de 1 mL

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation

29/08/1980 - 03/05/2010

10. Date de mise à jour du texte

07/06/2018